

Assistant mobile

En cas de maladie, on est d'une façon générale mieux à la maison qu'à l'hôpital. Partant de cela, il existe le protocole d'Hospitalisation A Domicile (HAD).

Ce protocole prévoit notamment la mise à disposition d'un lit médicalisé au domicile du patient, le passage quotidien d'une infirmière, d'une assistante à domicile, etc.



Figure 1 : Patient bénéficiant du protocole HAD

Dans certaines situations, le patient est dans l'impossibilité de se lever seul ; l'alitement est alors total et tout objet utile au patient doit être à portée de main : téléphone, télécommande, boîte de mouchoirs, etc. Mais tout ne peut pas l'être, notamment les produits nécessitant un maintien de la chaîne du froid (aliments solides ou liquides).

On se propose de **prototyper un assistant mobile** capable de se déplacer dans le logement du patient pour mettre à disposition de ce-dernier les denrées contraintes par le maintien de la chaîne du froid.

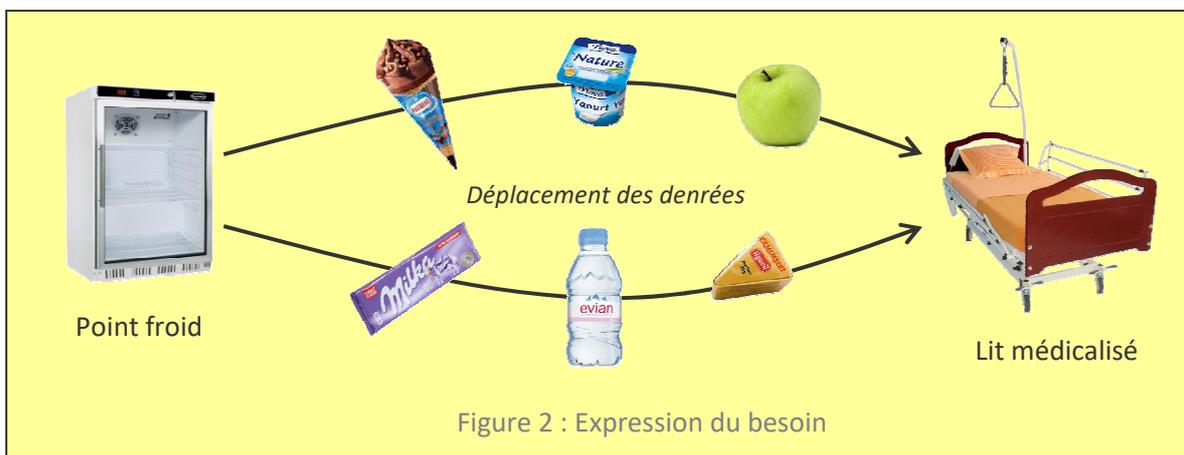


Figure 2 : Expression du besoin